

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2011

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société Holcim (Maroc), comprenant le bilan au 31 Décembre 2011, ainsi que le compte de résultat, l'état des soldes de gestion, l'état des variations de capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé de principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant des capitaux propres consolidés de KMAD 3 135 054 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 685 249.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables nationales en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un Audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés

afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés de la société Holcim (Maroc), cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2011, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que, comme indiqué dans la note 18.2 de l'Etat des Informations Complémentaires consolidé, Holcim (Maroc) a fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2011 au titre de l'IS, l'IR et la TVA, pour les exercices 2007 à 2010 inclus pour lesquels la société a été notifiée. Tout en contestant la majeure partie des chefs de redressements notifiés, la société a constitué, par prudence et sur la base des études de ses conseillers fiscaux, une provision pour faire face au risque de redressement.

Le 15 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

ERNST & YOUNG
Boulevard Hassan II - Casablanca
20110
BACHMATAZI
Associé

KPMG
K P M G
Avenue Bir Kacem - Rabat
10170
Faisal KOMEH
Associé

Conso X FN 26/5/2012